## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 JUIN 2016

L'an deux mille quinze, le neuf juin à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 et 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de la convocation** : 2 juin 2016

<u>Étaient présents</u>: Bertrand Hauchecorne, Stéphane Roy, Robert Genty, Anaïs Perdereau, Didier Courtois, Eric Couadier, Annick Villafafila, Martine Bourdel, Véronique Spir, Caroline Ménager.

### Étaient absents excusés :

Nicolas Mohamed qui a donné procuration à Stéphane Roy Céline Leroy qui a donné procuration à Anaïs Perdereau Chantal Bureau qui a donné procuration à Didier Courtois François Gabrion qui a donné procuration à Robert Genty

## Était absent : /

Secrétaire de séance : Caroline Ménager

Le compte rendu précédent est approuvé à l'unanimité

#### AVIS DU CONSEIL DU DEVELOPPEMENT SUR LA COMMUNE NOUVELLE

Hervé Dubrulle informe que le conseil de développement s'est réuni, il y avait une dizaine de personnes présentes.

Il fait part des remarques lors de cette réunion :

- Beaucoup de personnes ont compris que la décision de créer une commune nouvelle avec Mézières était prise
- L'aspect financier ne peut être le seul argument
- Quel sera le nom de la commune nouvelle ?
- Pourquoi le rattachement à Mézières, pourquoi pas Cléry Saint André ou Saint Hilaire ?
- Il v a eu un manque d'information et de visibilité
- Problème des écoles et des deux lieux de mairie
- L'information aux habitants a été faite très rapidement. Certains habitants souhaiteraient être consultés pour avis (référendum)

Sur proposition de Martine Bourdel, le conseil municipal propose d'organiser une réunion publique commune avec Mézières Lez Cléry.

Elle pourrait avoir lieu en septembre, avec un témoignage d'élus où il y a eu création d'une commune nouvelle.

Les participants sont favorables à cette réunion.

Stéphane Roy pense qu'il faut mettre en avant l'intérêt global de la création d'une commune nouvelle Mareau-Mézières, et travailler sur la cohésion et la présentation du projet.

De plus le Président de la République a prolongé les avantages de fiscalité dans le cadre des communes nouvelles jusqu'au 31 décembre 2016.

Le vote est donc reporté en septembre ou octobre 2016.

| 2016-028 | VENTE DU GARAGE |
|----------|-----------------|
|          |                 |

Bertrand Hauchecorne rappelle que le prix de vente du garage était fixé à 65 000 €

Cependant après le passage de Véolia pour le diagnostic des eaux usées. Il s'avère qu'il y a des travaux à prévoir, de ce fait le locataire actuel et futur acquéreur souhaite baisser à 63 000 € le prix d'achat

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité accepte le nouveau prix de vente qui s'élève à 63 000 €, et charge le Maire de signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

# 2016-029 RENOUVELLEMENT DU BAIL ORANGE

Lors du précédent conseil, Nicolas Mohamed avait souhaité contacter Orange afin de négocier le loyer annuel

Bertrand Hauchecorne informe qu'après cette négociation, Orange a consenti un loyer annuel de 3700 € au lieu de 3650 €.

Ce nouveau bail modifie également la durée du contrat qui est désormais de 12 ans, et le loyer sera augmenté annuellement de 1 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve ce nouveau loyer, et charge Monsieur le Maire de signer le nouveau contrat

# PROCHAIN CONSEIL

Lundi 4 juillet 2016 – 18 h 30

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 20 h